



Interdiction professionnelle crédits du à un dépôt de bilan

Par Antho

Bonjour je vous contacte pour un gros renseignement

En 2011 je dépose le bilan de ma boulangerie a mon non propre inscrit malheureusement

A aujourd'hui début 2024 je suis toujours interdit crédits non inscrit en banque de France

Depuis toutes ces années aucun souci sur mon compte banque

J'ai une carte de crédit avec découvert et un Chéquier

Mes malgré tout sa je peux toujours pas faire un crédits

Par kang74

Bonjour

Il n'y a pas de droit à crédit ...

Par de là, il n'y a pas grand chose à faire, même si le fait de bien gérer son compte (ne pas faire de découvert, épargner etc) rentre en compte sur la durée .

Par Isadore

Bonjour,

Vous n'êtes pas "interdit de crédit", mais si l'organisme prêteur fait des recherches sur votre ancienne entreprise, cela peut le refroidir.

Mais un évènement survenu il y a treize ans ne sera qu'un des nombreux facteurs pris en compte.

Quel est le but de ce crédit ?

Pour le reste, avez-vous un profil "rassurant" : CDI dans une entreprise stable... ?